

## Délibération n°CA-2019-159

---

### Ordre du jour :

1. Informations du Président
  2. Approbations des PV de CA du 19 septembre et du 3 octobre 2019 (*délibérations*)
  3. **Points à caractère stratégique :**
    - 3.1 Suspension de la mise en œuvre du programme « Bienvenue en France » pour l'année universitaire 2019-2020 (*délibération*)
    - 3.2 Dialogue de gestion 2020 (CT du 15/10 et CAC du 17/10) (*délibération*)
    - 3.3 Approbation des délibérations relatives à la ComUE Lille Nord de France :
      - 3.3.1. Acquisition de parts sociales de la SATT Nord
      - 3.3.2. Acquisition de parts sociales de SUP'Investissement
      - 3.3.3. Transfert des activités Plan campus et Equipex (CT du 25/10)
      - 3.3.4. Proposition de création d'un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPé) au sein de l'université de Lille (CT du 25/10) – délibération statutaire
    - 3.4 Approbation du Bilan social 2018 (CT du 19/09) (*délibération*)
    - 3.5 Rapport annuel 2018 sante sécurité et conditions de travail (CHSCT du 27/06) (*délibération*)
    - 3.6 Programme annuel 2019/2020 de prévention (CHSCT du 26/09) (*délibération*)
    - 3.7 Echanges autour du rapport de l'IGAENR (*information*)
  4. **Délibérations et avis relatifs au fonctionnement de l'université :**
    - 4.1 Utilisation du reliquat CVEC 2019 (CFVU du 24/10) (*délibération*)
    - 4.2 Approbation de liste des fonctions ouvrant droit à prime de charges administratives et primes de responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire 2019-2020 (CT du 19/09) (*délibération*)
    - 4.3 Approbation des tarifs de location du LAB FCA de la DFCA (*délibération*)
    - 4.4 Approbation de la tarification 2019-2020 du raccordement au réseau d'accès optique de l'université de Lille (*délibération*)**
    - 4.5 Approbation des tarifs imprimerie de l'IUT A pour l'année 2019-2020 (*délibération*)
    - 4.6 Autorisation d'achat de cartes cadeaux dans le cadre du concours "vrai faux médiatique" du département GEA de l'IUT A (*délibération*)
    - 4.7 Autorisation d'achat de cartes cadeaux dans le cadre du concours "Instagram International Student Week intitulé RecyCOOL" de la Direction des relations internationales (*délibération*)
    - 4.8 Désignation après consultation du service, des représentants du personnel exerçant des fonctions dans le service du SUMPPS au Conseil du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) (*délibération*)
    - 4.9 Avis sur le changement d'affectation du bâtiment M6 de la cité scientifique au bénéfice de l'Ecole centrale (avis)
    - 4.10 Approbation des conventions issues de la CFVU du 24 octobre 2019 :**
      - 4.10.1. Convention de financement entre l'université de Lille et la Caisse des Dépôts dans le cadre du programme d'investissements d'avenir Action « Territoires d'innovation pédagogique » volet « Orientation vers les études supérieures » (*délibération*)
      - 4.10.2 Convention de partenariat pédagogique relative à la délégation de préparation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit de l'université de Lille à l'université internationale de Casablanca (Maroc) (*délibération*)
  5. **Points issus de la Commission Recherche du 19 septembre et 22 octobre 2019**
    - 5.1 Fiches projets Région (*délibération*)
- 

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'Université de Lille

### **Etaient présents :**

Collège A : COPIN Marie-Christine, NIEWIADOMSKI Christophe, TISON Sophie, BENOIT Martine, FARVAQUE Etienne, MELNYK Patricia, FONCEL Jérôme.

Collège B : VIZIOLI Jacopo, LANGFORD Chad, TOULEMONDE Gilles, EL KHATTABI Jamal, BENCHIBOUN Moulay-Driss.

Collège BIATSS : LENS Anthony, RUCKEBUSCH Benoit, DEGRENIER Karine, SANTRE Fabien, RODRIGUEZ Ludovic.

Collège étudiants : PETIT Léo.

Personnalités extérieures : LEBAS Nicolas, SAMYN-PETIT Bénédicte

### **Etaient excusés (et procurations) :**

#### Collège A :

POTTEAU Aymeric  
FARVAQUE Etienne

procuration à TOULEMONDE Gilles  
procuration à BENOIT Martine (à partir de 17h25)

#### Collège B :

GOUNON Stéphane  
FRETEL Anne  
MEISS Marjorie  
TOULEMONDE Gilles  
EL KHATTABI Jamal

procuration à TOULEMONDE Gilles  
procuration à TISON Sophie  
procuration à LANGFORD Chad  
procuration à MELNYK Patricia (à partir de 16h50)  
procuration à RUCKEBUSCH Benoit (à partir de 17h40)

#### Collège BIATSS :

MULLIER Virginie

procuration à LENS Anthony

#### Collège étudiants :

MAUCHAUSSEE Marion  
RELIQUET Benjamin  
POL Emma

procuration à NIEWIADOMSKI Christophe  
procuration à NIEWIADOMSKI Christophe  
procuration à PETIT Léo

#### Personnalités extérieures :

BOIRON Frédéric  
DELVALLET Corinne  
LEBAS Nicolas  
SAMYN-PETIT Bénédicte  
LEYS Annie  
OULD ALI Samir  
PRETE Cosimo  
SCOL Nathalie

procuration à CAMART Jean-Christophe  
procuration à LENS Anthony  
procuration à TISON Sophie (à partir de 16h30)  
procuration à BENOIT Martine (à partir de 17h40)  
procuration à VIZIOLI Jacopo  
procuration à VIZIOLI Jacopo  
procuration à LANGFORD Chad  
procuration à CAMART Jean-Christophe

### **Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membre de droit) :**

Représentant de la rectrice : BERGEZ Jean-Louis

Vice-président étudiant : CLERGIER Augustin

Directrice de la vie étudiante : URBANOVSKY Anne

Directeur de la prévention des risques : BEQUEREL Thomas

Directeur de l'INSPE Lille – Hauts-de-France : JAKUBOWSKI Sébastien

#### Equipe présidentielle - Bureau :

Premier Vice-président : POSTEL Nicolas

Vice-présidente ressources : DAL Georgette

Vice-présidente formation : FRANJIE Lynne

Vice-président relations internationales : SEYS François-Olivier

#### Equipe présidentielle – Comité de direction :

Vice-présidente Université citoyenne et accompagnement des publics fragilisés : JOURDAN Emmanuelle

Vice-président relations territoriales : OUSSOUS Nour-Eddine

Vice-présidente communication : ROUX Laëtitia

Vice-président patrimoine : TASTET Christophe

**Unité de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements :**

Institut Universitaire de Technologie C : *BOUALI Fatma*

UFR Mathématiques, Informatique, Management et Economie : *CHOJNICKI Xavier*

Faculté de pharmacie : *DECAUDIN Bertrand (représenté par MELNYK Patricia)*

Faculté des Sciences et Technologies : *VUYLSTEKER Christophe*

Directrice générale des services adjointe : *SAVINA Marie-Dominique*

Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles : *FURON Xavier*

Chef du service des Affaires Institutionnelles : *ZALIK François*

Chargée des Affaires Institutionnelles : *D'HU Marie-Sylvia*

Secrétaire de séance : *JAFFEUX Anaïs*

(...)

**4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université**

(...)

**4.4. Approbation de la tarification 2019-2020 du raccordement au réseau d'accès optique de l'université de Lille**

Le conseil d'administration de l'Université de Lille approuve à l'unanimité, lors de sa séance du 7 novembre 2019, la tarification 2019-2020 du raccordement au réseau d'accès optique de l'université de Lille, annexée à la présente délibération.

  
Président de l'Université  
Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants : **33**

Pour : **33**

Contre : **0**

Abstention : **0**

## Tarification du raccordement au réseau d'accès optique de l'université de Lille (RAOUL)

Séance du conseil d'administration du 7 novembre 2019

Depuis 2017, l'Université de Lille a déployé en deux étapes un réseau de fibres optiques noires (FON) pour l'interconnexion de ses différents sites de la métropole lilloise (Lille, Loos, Villeneuve d'Ascq, Ronchin, Roubaix, Tourcoing). Cette infrastructure constitue aujourd'hui une épine dorsale offrant un raccordement sécurisé à très haut débit (10 Gb/s et plus) de même qualité à tous les campus, pour les besoins de connexion aussi bien en interne que vers l'extérieur.

Plusieurs implantations d'autres établissements publics, situées à proximité de nos campus, sont raccordées depuis plusieurs années à l'infrastructure réseau de l'Université de Lille. Elles bénéficient ainsi de l'accès à l'Internet (Renater), via la connexion de l'Université de Lille à Noropale, le réseau d'accès régional à Renater. Il s'agit de l'école centrale de Lille, de l'école nationale supérieure de chimie de Lille, du site lillois du CNED, du site de Villeneuve d'Ascq de l'IMT Lille Douai et de l'EMN, de sites du CROUS et de l'INSERM.

Le réseau Noropale utilise des liaisons louées à un opérateur de télécommunications. L'utilisation de l'infrastructure réseau de l'Université de Lille permet à ces établissements de réaliser une économie substantielle.

Ces interconnexions d'établissements extérieurs font l'objet de conventions avec l'université de Lille et d'une facturation. Le coût du raccordement est fonction du débit, pour se calquer sur le principe de tarification du réseau d'accès Noropale, et permet de répercuter à ces établissements une partie du coût du raccordement de l'Université de Lille à Noropale.

Le réseau d'accès Noropale<sup>1</sup>, qui dessert les établissements de l'ESR des départements du Nord et du Pas de Calais a été mis en place conjointement par l'Université de Valenciennes et du Haut Cambrésis et par l'Université Lille 1 au début des années 2000. Le suivi technique est toujours assuré par les responsables réseau issus de ces deux universités mais la gestion financière et juridique a été reprise par la ComUE LNF en 2017.

Avec le déploiement du réseau RAOUL, d'autres établissements de la métropole "ayant droits" Renater vont pouvoir disposer d'une solution alternative à l'utilisation de Noropale, qui sera plus économique et plus performante.

Plusieurs sites ont ainsi vu l'intérêt de cette approche et ont souhaité se raccorder à RAOUL : il s'agit de la MESHS, de l'institut PASTEUR de Lille, de l'ENSAIT et de l'IEP de Lille.

La grille de cotisation prend en compte les investissements annuels nécessaire pour l'évolution de RAOUL et favorise les établissements qui contribuent à l'investissement pour la construction du maillage en fibres optiques de RAOUL, ce qui explique les deux niveaux de facturation de la grille présentée.

---

<sup>1</sup><http://www.noropale.fr/>

## Grilles cotisation 2019 et 2020 RAOUL

**Grille de base, cas sites sur réseau interne Uilille  
exemple : IMTLD, CNED, Centrale, INSERM...**

<b>FAS (HT)</b>	0 €	
<b>Débit (Mb/s)</b>	<b>Mensuel (HT)</b>	<b>Annuel (HT)</b>
100	235 €	2 820 €
300	345 €	4 140 €
500	450 €	5 400 €
1000	650 €	7 800 €

**Grille de cotisation RAOUL, cas raccordement sur nœud RAOUL financé  
Uilille, sans financement de la part du site (ex : ENSAIT)**

<b>FAS (HT)</b>	2 000 €	
<b>Débit (Mb/s)</b>	<b>Mensuel (HT)</b>	<b>Annuel (HT)</b>
100	235 €	2 820 €
300	345 €	4 140 €
500	450 €	5 400 €
1000	650 €	7 800 €

**Grille de cotisation RAOUL, cas raccordement d'un site qui finance sa  
double adduction IRU mais pas l'équipement d'accès (IEP)**

<b>FAS (HT)</b>	2 000 €	
<b>Débit (Mb/s)</b>	<b>Mensuel (HT)</b>	<b>Annuel (HT)</b>
1000	280 €	3 360 €

**Grille de cotisation RAOUL, cas raccordement d'un site qui finance sa  
double adduction IRU et l'équipement d'accès (cas Pasteur)**

<b>FAS (HT)</b>	0 €	
<b>Débit (Mb/s)</b>	<b>Mensuel (HT)</b>	<b>Annuel (HT)</b>
1000	280 €	3 360 €